

Compte-rendu du 17 février 2021 : SECTION VIE ETUDIANTE

→ DISPONIBLE EGALEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET (CF. POWER POINT)

Début de la séance à 9h

Madame BECU remercie et félicite les étudiants pour leur engagement aux portes ouvertes et pour leur participation aux questionnaires de semestres.

Les éléments de satisfaction, les questions et les propositions transmises par les étudiants pour la co-construction et la prise de décisions.

Promotion 2020/2023 L1 cf. Power point pour les questions et les réponses de l'équipe pédagogique

Ressenti global du semestre : cf. nuage de mots

Madame BECU ajoute que la 1^{ère} année de licence est toujours difficile, il faut un temps d'adaptation.

Madame ROSIER demande aux délégués de faire un point avec les étudiants de L1 sur les étudiants qui ont le permis et qui ont un véhicule.

Madame ROSIER ajoute que nous faisons au mieux en fonction des lieux d'habitation des étudiants, des lieux de stage tout en faisant le lien avec le parcours de chaque étudiant. (Obligation d'effectuer des stages dans les 4 typologies)

Madame BECU rappelle que si un étudiant fait du covoiturage pour aller en stage, il ne peut pas imposer ses horaires au service.

(Cf. règlement intérieur et décision de la section vie étudiante)

Créneau de discussion

Madame BECU répond que nous ne pouvons pas prêter de compte ZOOM. Vous pouvez utiliser d'autres applications tels que googlemeet, teams, framataalk.

Promotion 2019/2022 L2 cf. Power point pour les questions et les réponses de l'équipe pédagogique

Problématique de certains étudiants pour avoir des logiciels de traitement de texte

Monsieur SALVADO répond qu'il est possible d'acheter des licences WORD pour environ 40 €.

Monsieur SILLIER ajoute que sur le site de l'UPJV, les étudiants ont accès à WORD et également à d'autres logiciels.

Madame BECU rappelle que les étudiants et élèves peuvent utiliser la salle informatique en prenant rendez-vous au préalable auprès de Monsieur SALVADO et cela depuis la rentrée universitaire et même lors du 2^{ème} confinement.

Dépôt de documents sur la plateforme

Monsieur SALVADO rappelle aux étudiants de bien vérifier si le document déposé sur la plateforme peut être ouvert et qu'il respecte le format demandé.

Incompréhension des tuteurs sur certaines compétences.

Madame BECU répond que nous formons les tuteurs, les maitres de stage et les professionnels de proximité et que le référentiel a 12 ans.

Les étudiants peuvent aussi être partie prenante dans la compréhension des tuteurs.

Attribution des stages: incohérence avec le projet professionnel / Demande de stage non respectée / Typologie de stage redondant pour certain

Au cours de la formation, il y a trois stages que vous pouvez choisir en fonction de votre projet professionnel (un stage en semestre 4 et les deux stages du semestre 6. Madame ROSIER ajoute que tous les étudiants ont effectués les 4 typologies à la fin de la L2 ce qui permet de choisir les stages du semestre 6. (Cf. tableau)

Promotion 2018-2021 L3 cf. Power point pour les questions et les réponses de l'équipe pédagogique

Promotion AS 2020-2021

Nous n'avons pas eu retour des élèves aides-soignants.

Madame BECU rappelle que nous invitons les élèves AS mais que le référentiel ne prévoit pas leurs participations à cette instance.

Cette participation est en lien avec le rapprochement de l'IFSI et de l'IFAS et que c'est dommage que les élèves aides-soignants ne se saisissent pas comme les années antérieures de cette possibilité.

Qualité et gestion des risques à l'institut, les fiches d'évènements indésirables, les fiches de suggestions des étudiants/élèves et les actions correctives

Cf. power point

Valorisation du travail des délégués.

Suite à la proposition de Madame BECU de valoriser le travail effectué par les délégués, il a été proposé aux étudiants/élèves des promotions 2018/2021, 2019/2022, 2020/2023 et 2020/2021 de mettre en place un dispositif permettant d'obtenir une journée de récupération par stage dans une limite de 2 jours par an et une journée par semestre.

Les délégués ont réalisé une charte fixant les modalités et conditions pour récupérer une journée.

Celle-ci a été validée par Madame BECU avant présentation pour approbation à la SVE.

Présentation de la charte de la journée de récupération pour les étudiants délégués

Vote : Approbation à l'unanimité des délégués présents (8)

Portes ouvertes 2021 cf. power point

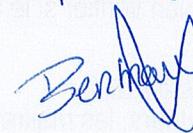
La journée de récupération pour les étudiants de L1/L3 et les élèves AS ayant participé aux portes ouvertes est fixée au vendredi 14 mai 2021.

Une attestation sera envoyée aux étudiants et élèves concernés par mail.

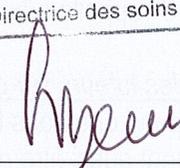
En attente de réponse des délégués de L2 pour la date de la journée de récupération ou les modalités.

La séance se termine à 12h50.

Monsieur BERTRAND
Vice président



Sophie BECU
Directrice des soins



le 09/03/2021